

Compte-rendu succinct du conseil municipal du 15 DECEMBRE 2022

Madame le Maire ouvre la séance à 20h38.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du jeudi 17 novembre 2022

Le procès-verbal de la séance du jeudi 17 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité des votants.

FINANCES

1- DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées dans la délibération.

2- DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** les modifications budgétaires présentées dans la délibération.

3- TARIFS MUNICIPAUX 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **ADOpte** les tarifs municipaux pour l'année 2023 présentés en annexe.

4- TAXE DE SEJOUR 2022 – DEMANDES DE DEGREVEMENT

Le Conseil Municipal par 19 voix POUR et 1 conseiller qui s'abstient :

Campings	Montant du dégrèvement
Camping Le Curtys	25 405.12 €
Camping Les Ecureuils	18 634.40 €
Groupement de campeurs universitaires	772.20 €

- **ADOpte** les dégrèvements présentés ci-dessus pour un montant total de 44 811.72 €.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

5- REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE – DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** le projet de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville.
- **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur cette demande de subvention.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

6- GARANTIE D'EMPRUNT DE LA COMMUNE POUR LE FINANCEMENT DE L'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **APPROUVE** la garantie d'emprunt de la commune de Jard sur Mer à hauteur de 80 % de l'emprunt total pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires, au titre du contrat de prêt contracté par Vendée Expansion d'un montant de 1 350 000 €.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents afférents à cette garantie.

SYDEV

7- CONVENTION RELATIVE A DES TRAVAUX NEUFS D'ECLAIRAGE – RUES PIERRE MORISSET, BAPTISTE ROBIN ET DU GRAND BRANDAIS TRANCHE 2

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

8- CONVENTION RELATIVE A DES TRAVAUX NEUFS D'ECLAIRAGE – RUES DE LA REPUBLIQUE ET DU GRAND BRANDAIS TRANCHE 1

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votants :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention correspondante.

Madame le Maire lève la séance à 21h56.